

Experte en estimations immobilières brevetée
Membre de la Chambre suisse des Experts en estimations immobilières (CEI)

Rapport d'estimation immobilière

Mandat remis par l'Office des Poursuites de Sion, Hérens et Conthey, par M. Florent Fournier, Chef des ventes, dans le cadre d'une vente forcée. Détermination de la valeur de liquidation.



Appartement 4.5 pièces au 3ème étage avec cave et place de parc
PPE 42338, 55/1000 (appartement n° 24)

Immeuble « PPE Grand-Champsec 13 » à Sion

Valeur de liquidation : Fr. 450'000.-

(valeur vénale : Fr. 500'000.- +/- 5%)

Table des matières

	Page
1. Description du mandat	3
2. Situation	5
2.1 Macro	5
2.2 Micro	6
3. Reportage photos	7
4. Descriptif parcelle / éléments pouvant influencer la valeur	11
4.1 Plan cadastral et zone d'affectation	11
4.2 Possibilités de développement	11
4.3 Zone de danger	12
4.4 Site pollué, amiante et radon	12
4.5 Droits réels et risques juridiques	13
4.6 Risques économiques	13
4.7 Autres risques/problèmes/désavantages	13
4.8 Atouts	13
4.9 Comptes, procès-verbaux et autres	13
5. Détermination de la valeur de l'objet	14
5.1 Méthodologie	14
5.2 Valeur intrinsèque PPE	14
6. Valeur vénale	16
7. Valeur de liquidation	16

1. Description du mandat

Mandant	Office des Poursuites de Sion, Hérens et Conthey
Propriétaire	Monsieur Erhan Firat
Objet du mandat	PPE n° 42338 , 55/1000, droit exclusif sur appartement n° 24 au 3 ^{ème} étage Parcelle de base n° 16677, de 2'558 m ² Il s'agit d'un appartement 4.5 pièces dont la distribution est la suivante : <u>3ème étage</u> : Entrée, hall, salle de bains, cuisine habitable avec accès balcon, séjour, 3 chambres <u>Entresol</u> : 1 cave (h) NB. une place de parc extérieure « 3 » compète le lot.
Surfaces	Surface appartement : env. 92 m ² Surface balcon : env. 9 m ² Surface pondérée : env. 97 m ² La surface de l'appartement a été calculée sur place à l'aide d'un laser-mètre. Comme il est d'usage en Valais, il s'agit de surfaces brutes (y compris les murs). La surface pondérée correspond à la surface brute de l'appartement additionnée de la moitié de la surface du balcon. Aucun relevé précis n'ayant été fait sur place, une réserve d'usage est donc émise.
Date construction	1974
Date travaux	Env. 20 ans : cuisine et salle d'eau
Valeur assurance	Fr. 4'820'000.- (indice 1057.70)
Fonds de rénovation	Fr. 85'860.30 au 31.12.2025
But du mandat	Détermination de la valeur de liquidation dans le cadre d'une vente forcée

La valeur de liquidation prend appui sur la valeur vénale (voir définition ci-après). Cependant un abattement est admis pour prendre en considération que la mise en vente a été requise par un créancier et qu'il ne s'agit dès lors pas d'une vente faite par un vendeur consentant sur le marché libre. De plus, l'objet sera finalement cédé au plus offrant.

Définition de la valeur vénale selon la Chambre suisse d'Experts en estimations immobilières :

La valeur vénale est le prix auquel des terrains et des immeubles peuvent être vendus dans un acte privé par un vendeur consentant à un acquéreur non lié au vendeur à la date de l'expertise, étant donné que le bien est proposé sur le marché libre, que les conditions de celui-ci en permettent une cession normale, et qu'une période suffisante pour la négociation de la vente, compte tenu de la nature du bien, a été respectée.

Date de visite L'objet du mandat a été visité le 17 février 2026 en compagnie de M. Fournier et des nouveaux gérants

Documentation* **Extraits du Registre Foncier**
Constitution de PPE et règlement
Procès-verbaux assemblées 2023 et 2024
Comptes 2025
Informations concernant la protection de l'immeuble
Plan cadastral
Cadastre des sites pollués et dangers naturels
Carte radon
Photos

** Les éléments en gras sont reproduits dans les annexes.*

La soussignée affirme réaliser son mandat en toute impartialité et indépendance.

Le présent document est basé sur les informations et la documentation remises par les parties liées au mandat ou par diverses instances privées ou publiques, en partant du principe que ces dernières sont correctes et complètes. Elles ne sont cependant nullement garanties par l'experte.

La validité de ce rapport est d'environ une année dès la date de l'expertise, sauf en cas de forte évolution économique ou légale. Toute modification doit faire l'objet d'une mise à jour de la valeur.

Le présent document est destiné à l'usage exclusif du mandant et ne peut servir à d'autres fins que celles pour lesquelles l'experte a été mandatée (cf. but du mandat).

La valeur établie ne comprend pas les droits de mutation.

2. Situation

2.1 Macro



Source : Map Search

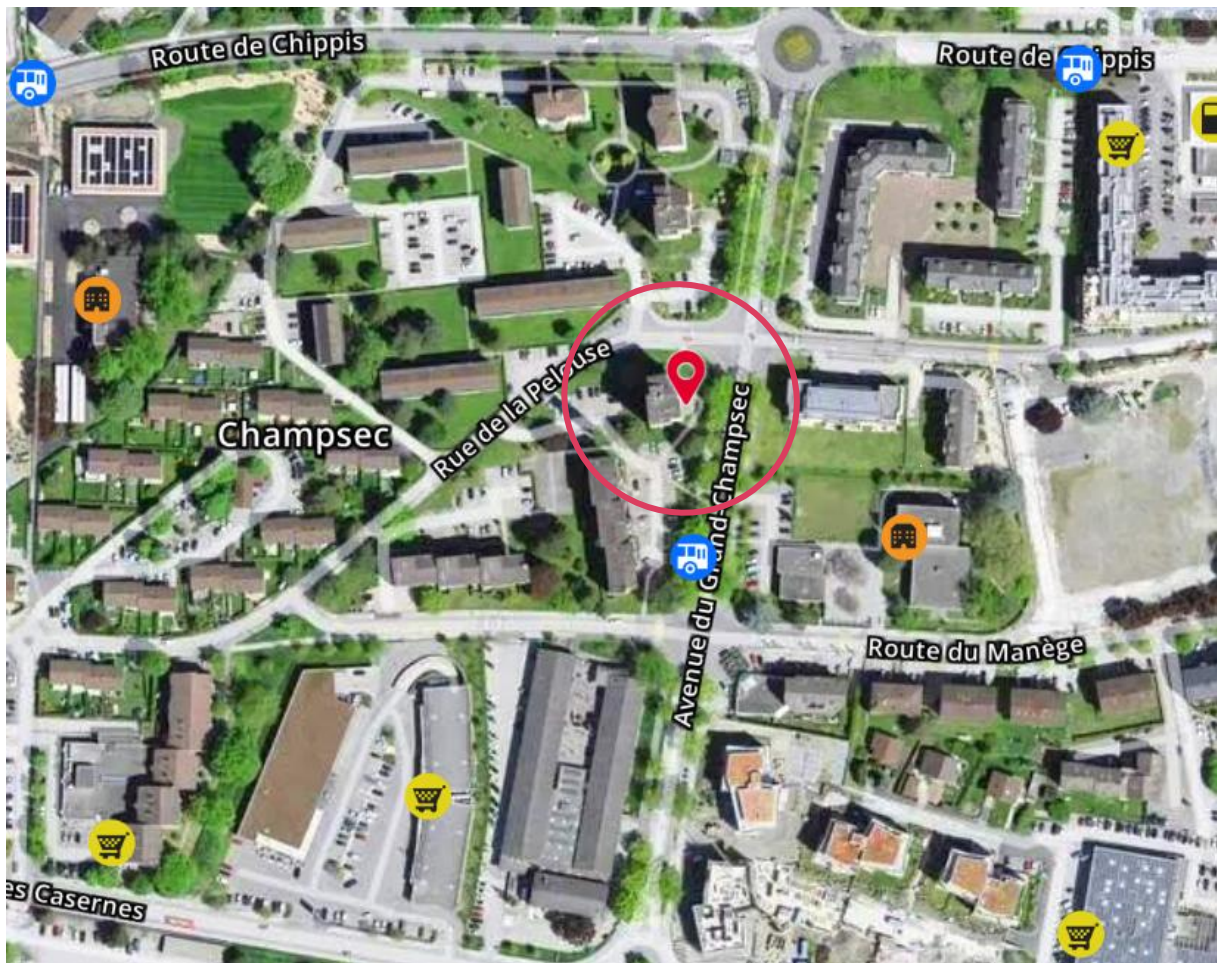
Sion, capitale du Valais, est une ville comptant environ 37'000 habitants. Toutes les commodités sont disponibles sur la Commune.

Les accès autoroutiers sont joignables en moins de 5 minutes.

Définition des icônes :

<input checked="" type="checkbox"/> Shopping/service	<input checked="" type="checkbox"/> Bâtiments publics	<input checked="" type="checkbox"/> Trafic
<input checked="" type="checkbox"/> Pharmacie	<input checked="" type="checkbox"/> Église	<input checked="" type="checkbox"/> Train
<input checked="" type="checkbox"/> Bancomat	<input checked="" type="checkbox"/> Police	<input checked="" type="checkbox"/> Tram/bus
<input checked="" type="checkbox"/> Poste	<input checked="" type="checkbox"/> École, uni	<input checked="" type="checkbox"/> Télécabine
<input checked="" type="checkbox"/> Magasin	<input checked="" type="checkbox"/> Hôpital	<input checked="" type="checkbox"/> Parking
<input checked="" type="checkbox"/> Station-service	<input checked="" type="checkbox"/> Administration	

2.2 Micro



Source : Map Search

L'immeuble se situe à l'Avenue du Grand-Champsec 13. Un arrêt de bus se trouve à environ 50m du bâtiment.

Toutes les commodités sont aisément accessibles et à proximité.

L'immeuble bénéficie de places de parc extérieures.

3. Reportage photos



Angle Sud-Est



Façade Ouest



Boîtes aux lettres



Place de parc



Entrée



Rampe d'escalier d'accès à l'ascenseur



Vue depuis le balcon



Balcon



Fenêtre PVC/métal/vitrage triple



Cuisine et bloc central avec salle de bains et entrée en arrière-plan



Séjour



Salle de bains



Chambre 1



Chambre 2



Chambre 3



Couloir avec armoires encastrées



Local technique avec chauffage à distance



Cave



ETAGE 3

Plan PPE appartement (bloc central sanitaire non dessiné)

Aucun descriptif technique détaillé n'est requis.

Il est cependant précisé que l'immeuble est dans un état pouvant être qualifié de globalement bon.

Construction massive, structure en maçonnerie et béton. Chauffage à distance (2023) avec distribution de la chaleur par radiateurs. Isolation non inspectée. Façades crépies. Ferblanterie en cuivre. Fenêtres en PVC ou bois/métal, vitrage triple, changées il y a environ 6 ans. Stores empilables en alu. Toiture avec tuiles type Eternit non inspectée.

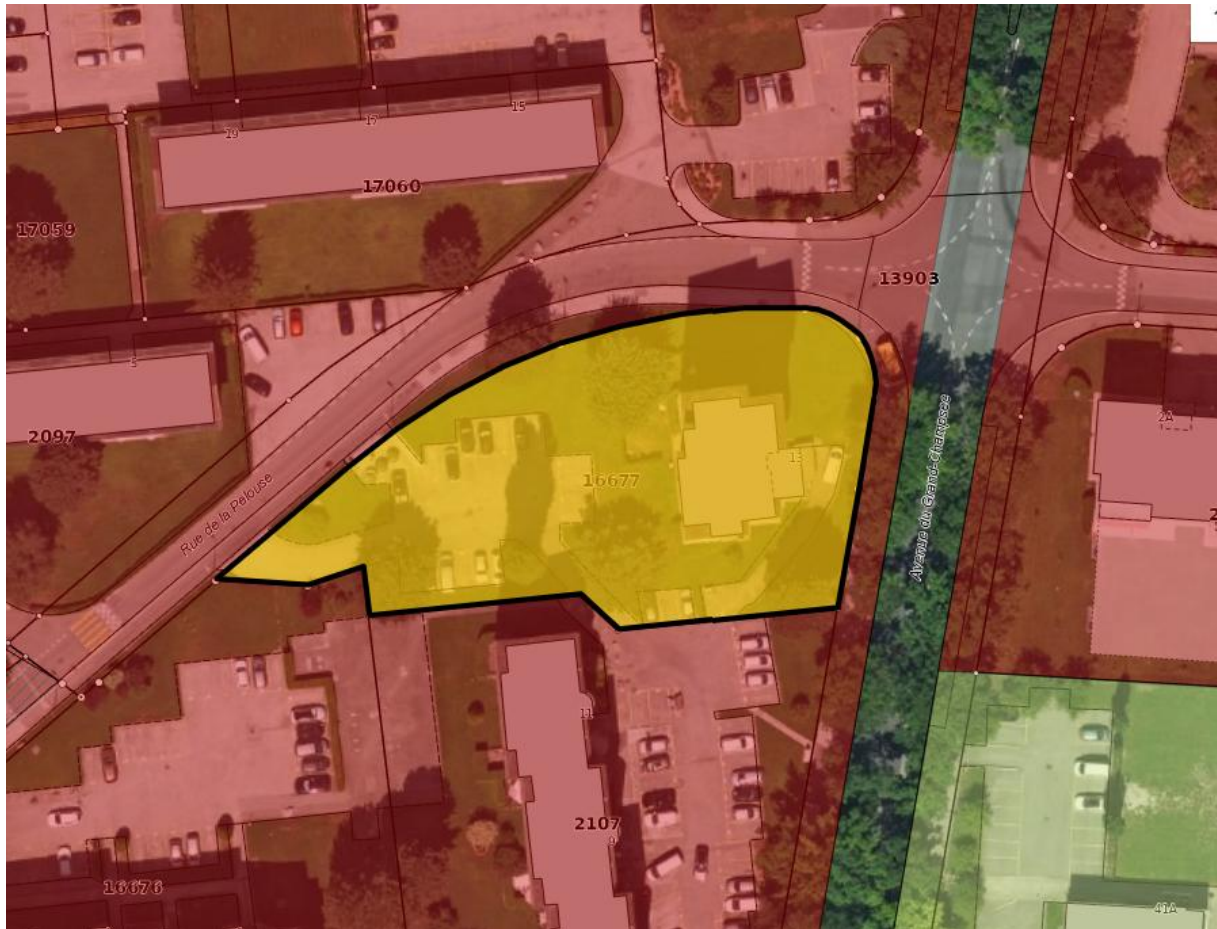
L'appartement est dans l'ensemble bien entretenu et a été rénové il y a une vingtaine d'années. Il est constitué d'un bloc central avec salle de bains. Cuisine et appareils sanitaires de qualité standard. Sols en carrelage ou parquet, murs crépis ou en faïence, plafonds peinture sur plâtre.

En cas de vente, il est obligatoire d'effectuer un contrôle OIBT (Ordonnance sur les installations électriques à basse tension) si le dernier a été effectué depuis plus de 5 ans. Dans un autre cadre, le contrôle périodique doit se faire chaque 20 ans. Pas d'information à ce sujet.

Une cave complète le lot. Place de parc extérieure.

4. Descriptif parcelle / éléments pouvant influencer la valeur

4.1 Plan cadastral et zone d'affectation



La parcelle est colloquée en zone « collectif A ».

Il est précisé que le bâtiment est classé en note 3 à l'inventaire du patrimoine bâti de la Commune (fiche 51 selon entretien téléphonique avec le service en charge). D'après les informations reçues oralement, tous travaux extérieurs et intérieurs devraient être autorisés. Des subventions sont cependant possibles. Cet état de fait n'a pas d'impact direct sur la valeur de l'appartement, ces éléments étant donnés à titre informatif. L'article de référence dans le RCCZ (règlement communal de construction et des zones) est le 96bis.

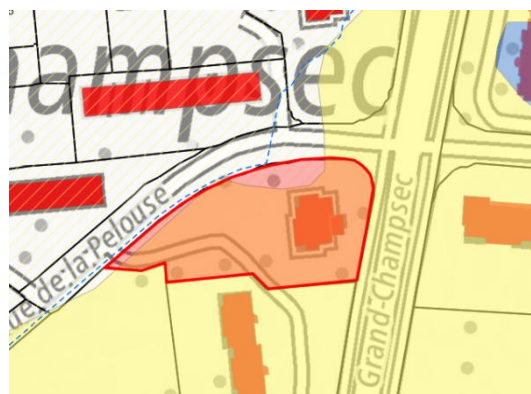
4.2 Possibilités de développement

L'étude des possibilités de développement ne fait pas partie de ce mandat.

4.3 Zone de danger

La parcelle est inscrite en zone de danger faible des cours d'eau latéraux (source : Cadastre en ligne du Canton du Valais).

Danger des cours d'eau latéraux	
GID	81380
Degré de danger	faible
N° de matrice	indéterminé



Au vu du faible degré de danger, cela n'a pas d'impact sur la valeur du bien-fonds. La parcelle n'est pas inscrite dans une autre zone de danger.

4.4 Site pollué, amiante et radon

La parcelle n'est pas inscrite comme site pollué (source : Cadastre en ligne du Canton du Valais).



Au vu de la date de construction (1974), tout risque lié à l'amiante n'est pas exclu. Seule une expertise faite par un professionnel fait foi. Au vu de la rénovation, le risque paraît cependant limité dans l'appartement.

L'art. 30, lettre e) de l'Ordonnance sur les constructions (OC), précise que en cas de travaux soumis à autorisation, de démolition ou transformation et portant sur des immeubles construits avant 1991, un diagnostic de présence d'amiante pour la partie du bâtiment concernée par les travaux doit être joint à la demande.

Le radon est un gaz radioactif naturel, incolore et inodore. Il provient de la désintégration naturelle du radium que l'on trouve partout dans le sol. A l'extérieur, le radon est si dilué qu'il ne constitue pas un problème, mais à l'intérieur sa concentration peut atteindre des valeurs élevées. Il peut être dangereux pour la santé. Lorsque l'étanchéité entre le terrain et le bâtiment est bonne, les risques de concentration élevée de radon sont faibles. Dans le cas contraire, des mesures de protection efficaces et souvent simples existent : par exemple colmater les fissures, rendre les passages de conduites étanches, etc. (source : www.ne.ch).

Le site se trouve dans une zone à risque moyen (11%) mais au vu de sa situation dans l'immeuble, tout risque est exclu.

4.5 Droits réels et risques juridiques

L'extrait concernant la parcelle de base laisse apparaître des inscriptions usuelles (mentions/servitudes) ; la servitude d'utilisation en lien avec la place de parc est considérée (servitude personnelle).

Les annotations figurant sur l'extrait de la propriété par étage sont en lien avec la procédure en cours mais n'ont pas d'impact sur la valeur vénale de l'appartement.

4.6 Risques économiques

Le fait que le bâtiment soit classé peut impacter à la hausse certains travaux, cependant des subventions peuvent être demandées.

4.7 Autres risques/problèmes/désavantages

Pas d'autres risques détectés.

4.8 Atouts

Appartement et immeuble globalement bien entretenus, proximité d'un arrêt de bus et des commodités.

4.9 Comptes, procès-verbaux et autres

D'après les informations remises, le fonds de rénovation s'élevait à Fr. 85'860.30 au 31.12.2025. Le PV de 2025 n'a pas été remis. Une nouvelle gérance a été nommée en début d'année 2026. Pas de remarque concernant les PV remis.

5. Détermination de la valeur de l'objet

5.1 Méthodologie

Dans le cadre du mandat confié, la valeur de liquidation doit être déterminée. Cette dernière prend appui sur la valeur vénale.

S'agissant d'une PPE, la valeur est calculée par le biais d'un prix en Fr./m².

Cette valeur est constituée des éléments décrits ci-après :

- Surface de plancher brute disponible
- Quote-part du terrain et des aménagements extérieurs
- Quote-part de la construction et des frais secondaires
- Quote-part de la marge de profits et risques de l'entrepreneur

Il s'agit d'une valeur globale en Fr./m² ; cette valeur n'est pas décomposée par élément, ni déterminée sur la base d'une quote-part de la valeur globale.

5.2 Valeur intrinsèque PPE

Suite à l'étude effectuée sur cet objet, la valeur intrinsèque est déterminée comme suit :

Surface pondérée	La surface prise en considération dans les calculs correspond à la surface de l'appartement (92 m ²) + 1/2 du balcon (9m ²), soit 97 m ² de surface pondérée arrondie.
Prix en Fr./m²	Pour une telle situation, il est admis un prix en Fr./m ² à neuf de Fr. 5'500.- . Ce montant tient compte des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none">- Situation de l'appartement et orientation- Date de construction et rénovation- Surface et matériaux- 1 place de parc extérieure
Vétusté du lot	La vétusté du lot est admise à hauteur de Fr. 40'000.-
Place de parc	La place de parc est retenue à hauteur de Fr. 15'000.- .
Vétusté communs	En se basant sur la visite effectuée, la vétusté des communs est admise à Fr. 300'000.- (façade, toiture, installations, etc.), en tenant compte des travaux effectués. La différence est impactée au prorata des millièmes.

Le calcul de la valeur PPE est le suivant :

Quote-part	Lot PPE	Surface brute en m ²	Surface balcon(s) en m ²	Surface terrasse(s) en m ²	Surface pondérée en m ²
1000					
55	Appartement n° 24	92.00	9.00	0.00	97.00

Valeur PPE

Prix en Fr./m² **5 500**

Appartement n° 24

Valeur PPE neuf 533 500

Place(s) de parc 15 000

Vétusté du lot -40 000

TOTAL HORS VETUSTE COMMUNE **508 500**

Vétusté des parties communes

Montant au fonds de rénovation	85 860
Vétusté des parties communes	-300 000
Différentiel total	<u>-214 140</u>

Quote-part vétusté commune -11 778

VALEUR PPE 496 722

Soit une valeur PPE arrondie de **Fr. 500'000.-**.

6. Valeur vénale

La valeur vénale est le prix auquel des terrains et des immeubles peuvent être vendus (cf. définition complète sous point 1). Au vu de l'affectation et des caractéristiques de l'objet, la valeur déterminante est la valeur intrinsèque PPE déterminée ci-dessus, soit :

Fr. 500'000.-

Une marge d'appréciation de +/- 5% peut être admise.

7. Valeur de liquidation

Pour la détermination de la valeur dans le cadre d'une vente forcée, un abattement est généralement appliqué afin de considérer que l'immeuble sera vendu « à tout prix ». Dans le cas ici étudié, un abattement de 10% (au vu de l'affectation « habitation » du bien) est appliqué soit, une valeur arrondie de :

Fr. 450'000.-

NB. La valeur ci-dessus est déterminée dans le cadre d'une procédure de vente forcée mais il ne s'agit en aucun cas de la mise de départ qui sera fixée par le créancier lors de la vente aux enchères. De plus, le prix final de vente peut différer sensiblement.

Sion, le 12 mars 2026


Sandra Crettenand
Experte brevetée

ANNEXES

Extraits du registre foncier

Date d'impression: 16.01.2026

Heure: 1

Nom Prénom: Fournier Flc

Extrait du registre foncier Propriété par étages Sion secteur Sion / 42338

Cet extrait n'a aucun effet juridique !

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	6266.6266 Sion secteur Sion
Tenue du registre foncier	fédérale
Numéro d'immeuble	42338
Forme de registre foncier	fédérale
E-GRID	CH343052145443
Immeuble de base	B-F Sion secteur Sion/16677
Quote-part	55/1'000
Droit exclusif	3ème étage : appartement No 24
Observations RF	
Immeubles dépendants	Aucun(e)
Taxes bâtiments	78'285.00
Taxes bien-fonds	8'947.00

Propriété

Propriété individuelle
Firat Erhan, 03.03.1990 de Sabri, 02.05.2019 2019/3661/0 Achat

Mentions

Aucun(e)

Servitudes

Aucun(e)

Charges foncières

Aucun(e)

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)

05.07.2024 2024/5507/0	(C) Saisie (art. 101 LP) v.PJ / Série no 1, Fr.50'000.00 ID.2024/004904 en faveur de Office des poursuites des districts de Sion, Hérens et Conthey
04.10.2024 2024/7847/0	(C) Saisie (art. 101 LP) v.PJ / Série No 2, Fr.70'000.00 ID.2024/007009 en faveur de Office des poursuites des districts de Sion, Hérens et Conthey
10.12.2024 2024/9958/0	(C) Saisie (art. 101 LP) v.PJ / Ptes Nos 499794- 499810-499780-499801-499786, Fr.12'000.00 ID.2024/009863 en faveur de Office des poursuites des districts de Sion, Hérens et Conthey
17.03.2025 2025/2176/0	(C) Saisie (art. 101 LP) v.PJ / Ptes Nos 515781- 515784-515780, Fr.9'500.00 ID.2025/001689 en faveur de Office des poursuites des districts de Sion, Hérens et Conthey
25.06.2025 2025/5201/0	(C) Saisie (art. 101 LP) v.PJ / Ptes nos 525413 525412 525495 525408 525437 525414 525433 525427 525428 525440, Fr.8'000.00 ID.2025/002967 en faveur de Office des poursuites des districts de Sion, Hérens et Conthey
03.09.2025 2025/7169/0	(C) Saisie (art. 101 LP) v.PJ / Poursuites nos 537801- 537813-537816-537803-537809, Fr.146'000.00 ID.2025/003907 en faveur de Office des poursuites des districts de Sion, Hérens et Conthey

Droits de gage immobilier

19.04.2011 127368	Cédula hypothécaire de registre, Fr. 340'000.00, 1er rang, Intérêt max. 12%, ID.2014/010405, Droit de gage individuel	02.05.2019 2019/3662/0 Transformation 02.05.2019 2019/3662/0 Augmentation de montant 02.05.2019 2019/3662/0 Modification / Réunion
	Créancier hypothécaire Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne (IDE: CHE-105.934.376)	

Explications :

- Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
- Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
- ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Extrait du registre foncier Bien-fonds Sion secteur Sion / 16677

Cet extrait n'a aucun effet juridique !

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	6266.6266 Sion secteur Sion
Tenue du registre foncier	fédérale
Numéro d'immeuble	16677
Forme de registre foncier	fédérale
E-GRID	CH800630435285
Surface	2'558 m ² , mensuration fédérale
Mutation	
Numéro(s) plan(s):	31
Part de surface grevée	
Nom local	Grand Champsec
Couverture du sol	Bâtiment(s), 234 m ² jardin, 2'324 m ² *habitation, 234 m ²
Bâtimens/Constructions	
Observations MO	
Observations RF	
Immeubles dépendants	Aucun(e)
Taxes bâtiments	1'423'380.00
Taxes bien-fonds	162'680.00

Propriété

PPE Sion secteur Sion/42331 à 44/1'000	19.04.2011 127337 Constitution de PPE
PPE Sion secteur Sion/42332 à 51/1'000	19.04.2011 127337 Constitution de PPE
PPE Sion secteur Sion/42333 à 47/1'000	19.04.2011 127337 Constitution de PPE
PPE Sion secteur Sion/42334 à 55/1'000	19.04.2011 127337 Constitution de PPE
PPE Sion secteur Sion/42335 à 47/1'000	19.04.2011 127337 Constitution de PPE
PPE Sion secteur Sion/42336 à 55/1'000	19.04.2011 127337 Constitution de PPE
PPE Sion secteur Sion/42337 à 47/1'000	19.04.2011 127337 Constitution de PPE
PPE Sion secteur Sion/42338 à 55/1'000	19.04.2011 127337 Constitution de PPE
PPE Sion secteur Sion/42339 à 47/1'000	19.04.2011 127337 Constitution de PPE
PPE Sion secteur Sion/42340 à 55/1'000	19.04.2011 127337 Constitution de PPE
PPE Sion secteur Sion/42341 à 47/1'000	19.04.2011 127337 Constitution de PPE
PPE Sion secteur Sion/42342 à 55/1'000	19.04.2011 127337 Constitution de PPE
PPE Sion secteur Sion/42343 à 47/1'000	19.04.2011 127337 Constitution de PPE
PPE Sion secteur Sion/42344 à 55/1'000	19.04.2011 127337 Constitution de PPE
PPE Sion secteur Sion/42345 à 47/1'000	19.04.2011 127337 Constitution de PPE
PPE Sion secteur Sion/42346 à 55/1'000	19.04.2011 127337 Constitution de PPE
PPE Sion secteur Sion/42347 à 79/1'000	19.04.2011 127337 Constitution de PPE
PPE Sion secteur Sion/42348 à 93/1'000	19.04.2011 127337 Constitution de PPE
PPE Sion secteur Sion/42349 à 29/1'000	19.04.2011 127337 Constitution de PPE

Mentions

19.04.2011 127337	Règlement d'administration et d'utilisation (art. 712g al. 3 CC) v.PJ ID.2013/000944
19.04.2011 127337	Règlement de copropriété (art. 647 CC) v.PJ ID.2013/000945
11.11.2021 2021/9698/0	(C) Administrateur de la propriété par étages (art. 962a ch. 5 CC) v.PJ ID.2021/006674 en faveur de Pinton Insight SA, Lens (IDE: CHE-433.711.423)

Servitudes

01.01.1953 Not. 68	(C) Passage de conduites v.PJ / Eau d'arrosage ID.2015/000035 en faveur de Sion, Commune municipale, Sion (IDE: 19.04.2011 127336 Report CHE-114.850.442)
19.04.2011 127336	(C) Passage à pied et pour tous véhicules v.PJ ID.2014/005908 en faveur de B-F Sion secteur Sion/2107
19.04.2011 127336	(D) Passage à pied et pour tous véhicules v.PJ ID.2014/005908 à charge de B-F Sion secteur Sion/2107
19.04.2011 127336	(C) Passage à pied v.PJ ID.2014/009625 en faveur de B-F Sion secteur Sion/2107 en faveur de B-F Sion secteur Sion/16676
19.04.2011 127337	(C) Utilisation de place de parc v.PJ / Place de parc 1 ID.2014/009621 en faveur de Proton Vincent, 08.10.1967 de Yannick
19.04.2011 127337	(C) Utilisation de place de parc v.PJ / Place de parc 2 ID.2014/009622 en faveur de Rasoir SA, Sion (IDE: CHE-112.799.959) 19.04.2011 127355 Cession

19.04.2011 127337	(C) Utilisation de place de parc v.PJ / Place de parc 3 ID.2014/009623 en faveur de Firat Erhan, 03.03.1990 de Sabri	02.05.2019 2019/3661/0 Cession
19.04.2011 127337	(C) Utilisation de place de parc v.PJ / Place de parc 4 ID.2014/009624 en faveur de Luizier Françoise Elisabeth, 16.04.1940	17.01.2019 2019/480/0 Achat de Roger
19.04.2011 127337	(C) Utilisation de place de parc v.PJ / Place de parc 5 ID.2014/009630 en faveur de Vita Cristian, 30.12.1976 de Giuliano	16.02.2022 2022/1400/0 Achat
19.04.2011 127337	(C) Utilisation de place de parc v.PJ / Place de parc 6 ID.2014/009639 en faveur de De Preux Joëlle Josette, 12.11.1959 de Jean Louis Pierre épouse de De Preux Joseph	19.04.2011 127384 Cession
19.04.2011 127337	(C) Utilisation de place de parc v.PJ / Place de parc 7 ID.2014/009647 en faveur de De Preux Joëlle Josette, 12.11.1959 de Jean Louis Pierre épouse de De Preux Joseph	19.04.2011 127362 Cession
19.04.2011 127337	(C) Utilisation de place de parc v.PJ / Place de parc 8 ID.2014/009649 en faveur de Solioz Sébastien, 12.01.1982 de Jean-Michel	19.04.2011 127382 Cession
19.04.2011 127337	(C) Utilisation de place de parc v.PJ / Place de parc 9 ID.2014/009650 en faveur de Mathis Ghislaine Marie, 12.05.1951 de André	19.04.2011 127360 Cession
19.04.2011 127337	(C) Utilisation de place de parc v.PJ / Place de parc 10 ID.2014/009651 en faveur de ROMANDE MEDICAL CONCEPT SA, Sion (IDE: CHE-100.457.788)	12.05.2011 127595 Cession
19.04.2011 127337	(C) Utilisation de place de parc v.PJ / Place de parc 11 ID.2014/009652 en faveur de ROMANDE MEDICAL CONCEPT SA, Sion (IDE: CHE-100.457.788)	12.05.2011 127597 Cession
19.04.2011 127337	(C) Utilisation de place de parc v.PJ / Place de parc 12 ID.2014/009671 en faveur de Délèze Jacques Dominique, 13.03.1952	19.04.2011 127384 Cession de Georges
19.04.2011 127337	(C) Utilisation de place de parc v.PJ / Place de parc 13 ID.2014/009672 en faveur de ROMANDE MEDICAL CONCEPT SA, Sion (IDE: CHE-100.457.788)	12.05.2011 127599 Cession
19.04.2011 127337	(C) Utilisation de place de parc v.PJ / Place de parc 14 ID.2014/009673 en faveur de Bonvin Renzo Stéphanie, 25.11.1982 de Stéphane épouse de Renzo Gianni Nicolas	26.10.2018 2018/8643/0 Cession
19.04.2011 127337	(C) Utilisation de place de parc v.PJ / Place de parc 15 ID.2014/009674 en faveur de Délèze Jacques Dominique, 13.03.1952	19.04.2011 127378 Cession de Georges
19.04.2011 127337	(C) Utilisation de place de parc v.PJ / Place de parc 16 ID.2014/009675 en faveur de Roten Katia Michelle, 09.02.1982 de Simon	25.05.2016 2016/5853/0 Cession
19.04.2011 127337	(C) Utilisation de place de parc v.PJ / Place de parc 17 ID.2014/009676 en faveur de Beka Ruhan, 04.08.1963 de Rrustem	19.04.2011 127372 Cession
19.04.2011 127337	(C) Utilisation de place de parc v.PJ / Place de parc 18 ID.2014/009677 en faveur de Ahmetaj Fatmira, 07.01.1967 de Ali épouse	19.04.2011 127364 Cession de Ahmetaj Arber
19.04.2011 127337	(C) Utilisation de place de parc v.PJ / Place de parc 19 ID.2014/009678 en faveur de Ahmetaj Fatmira, 07.01.1967 de Ali épouse	19.04.2011 127364 Cession de Ahmetaj Arber
19.04.2011 127337	(C) Utilisation de place de parc v.PJ / Place de parc 20 en faveur de Ahmetaj Arber, 14.06.1965 de Selim	19.04.2011 127364 Cession

	ID.2014/009680	
	en faveur de Roux Simone Agnès, 10.04.1952 de	19.04.2011 127350 Cession
	Robert épouse de Roux Eric	
19.04.2011 127337	en faveur de Roux Eric Maurice, 15.10.1945 de André	19.04.2011 127350 Cession
	(C) Utilisation de place de parc v.PJ / Place de parc 21	
	ID.2014/009681	
	en faveur de Roux Simone Agnès, 10.04.1952 de	19.04.2011 127350 Cession
	Robert épouse de Roux Eric	
19.04.2011 127337	en faveur de Roux Eric Maurice, 15.10.1945 de André	19.04.2011 127350 Cession
	(C) Utilisation de place de parc v.PJ / Place de parc 22	
	ID.2014/009685	
	en faveur de JackInvest Immo AG, Luzern (IDE: CHE-09.02.2024 2024/1134/0 Cession	
19.04.2011 127337	256.424.531)	
	(C) Utilisation v.PJ / Pelouse a ID.2014/009770	
	en faveur de PPE Sion secteur Sion/42331	
19.04.2011 127337	(C) Utilisation v.PJ / Pelouse b ID.2014/009771	
	en faveur de PPE Sion secteur Sion/42332	

Charges foncières

Aucun(e)

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)

Aucun(e)

Droits de gage immobilier

Aucun(e)

Explications :

- Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
- Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
- ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché